

L'intérim en Bretagne

au 1^{er} trimestre 2019

données CVS

Nombre record d'intérimaires au 1^{er} trimestre 2019

A la fin du 1^{er} trimestre, on dénombre 46 100 intérimaires en Bretagne. Ce nombre progresse de 4,4% ce trimestre (soit +1 960 intérimaires) et atteint son plus haut niveau depuis le début des années 2000.

Mesuré en équivalent temps plein (ETP) sur le trimestre, l'emploi intérimaire affiche une hausse de 0,9% au 1^{er} trimestre alors qu'il est en recul au niveau national (-1,3%). Sur un an, l'augmentation de l'activité intérimaire par rapport au même trimestre de l'année précédente atteint +2,1%. L'évolution est ainsi plus favorable qu'au niveau national où l'on enregistre une légère baisse de -0,3%.

Des missions un peu plus longues

Le nombre de contrats conclus augmente de 0,7% sur un an. La durée moyenne de contrat s'allonge un peu (environ 1,9 semaine contre 1,8 semaine un an plus tôt). Cette durée varie selon les secteurs. Les missions les plus courtes s'effectuent dans les services (1,3 semaine). Elles sont plus longues dans la construction (2,9 semaines) et l'industrie non agroalimentaire (3,1 semaines). Au sein de l'industrie, les durées moyennes atteignent 6,3 semaines dans la fabrication de matériels de transports et sont plus réduites dans l'agroalimentaire (1,7 semaines).

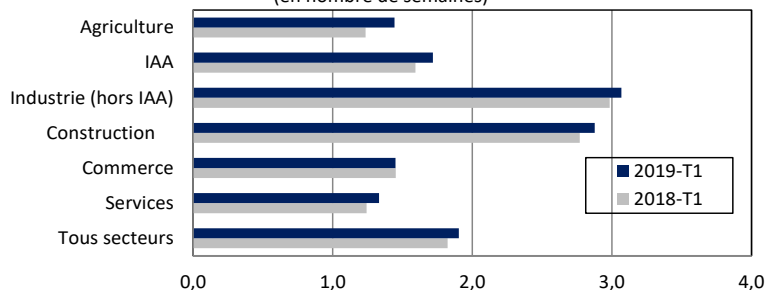
Situation de l'intérim en Bretagne et en France au 1^{er} trimestre 2019

Indicateur	Bretagne		France, hors Mayotte		
	Niveau 2019 T1	Évolution (en %) sur un trimestre	Évolution (en %) sur un an	Évolution (en %) sur un trimestre	Évolution (en %) sur un an
Équivalent temps plein en moyenne sur le trimestre	43 750	0,9	2,1	-1,3	-0,3
Contrats conclus au cours du trimestre	310 290	3,1	0,7	2,1	0,3
Effectifs en fin de trimestre	46 100	4,4	4,0	1,0	-1,7

Sources: Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - Données CVS.

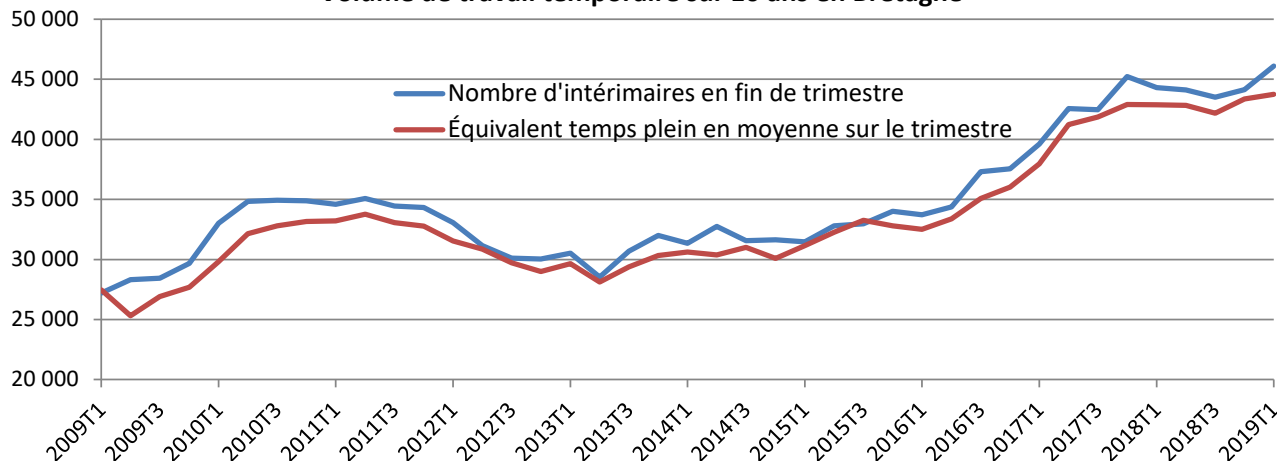
Durée moyenne des missions achevées en Bretagne

(en nombre de semaines)



Sources: Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - données CVS.

Volume de travail temporaire sur 10 ans en Bretagne



Sources: Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - données CVS.

Forte augmentation du volume de l'intérim dans la construction

Le volume de l'intérim reste stable dans le tertiaire et croît dans les trois autres grands secteurs d'activité sur un trimestre (*agriculture, industrie et construction*). Sur un an, il reste en baisse dans l'industrie.

L'industrie agroalimentaire, qui concentre plus du quart du volume de l'activité intérimaire de la région, enregistre une baisse de 2% (*soit 230 intérimaires de moins*). Dans l'ensemble des autres secteurs industriels, l'augmentation atteint 2,8% (*soit 280 intérimaires*). La croissance de l'activité intérimaire est notamment très importante au 1^{er} trimestre dans la fabrication de matériel de transport (+13,2%, *soit 220 ETP supplémentaires*).

La construction profite pleinement de la hausse de l'intérim avec un gain de 3,8% sur un trimestre et de 10,8% sur un an correspondant à 780 ETP de plus.

Ce trimestre, au sein des activités tertiaires, la hausse est marquée dans les services aux entreprises (+5,1%), le commerce reste quasiment stable, alors que les autres activités de services sont en recul.

Hausse de l'emploi intérimaire dans deux départements

Le volume d'emploi intérimaire augmente sensiblement en Ille-et-Vilaine (+2,7% sur un trimestre, +6,1% sur un an).

La progression est beaucoup plus atténuée dans les Côtes-d'Armor (+0,6% sur un trimestre, +0,9 sur un an).

A l'inverse, le Finistère et le Morbihan connaissent de petites baisses trimestrielles (*respectivement -0,4% et -0,9%*). Le Finistère est le seul département breton en repli sur un an (-2,3%).

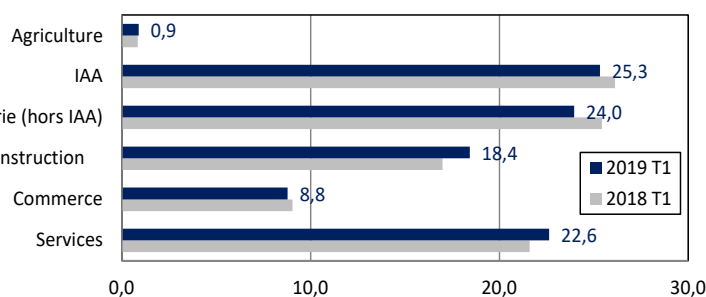
L'activité intérimaire en Bretagne par secteur d'activité au 1^{er} trimestre 2019 *

Secteur d'activité (A17)	Niveau			Évolution (en %) sur	
	2018 T1	2018 T4	2019 T1	un trimestre	un an
Agriculture, sylviculture, pêche (AZ)	360	360	390	8,5	6,2
Industrie	22 100	21 500	21 560	0,3	-2,5
dont :					
C1: Industrie agroalimentaire	11 200	11 310	11 080	-2,0	-1,1
C3: Biens d'équipement	2 080	1 910	1 900	-0,4	-8,3
C4: Matériels de transport (dont automobile)	1 590	1 610	1 830	13,2	15,0
C5: Autres produits industriels	6 350	5 760	5 820	0,9	-8,4
C2-DE: Cokéfaction et raffinage - Énergie, eau, déchets	890	910	930	2,5	4,9
Construction (FZ)	7 280	7 760	8 060	3,8	10,8
Tertiaire	13 130	13 740	13 740	0,0	4,7
dont :					
GZ: Commerce	3 870	3 830	3 840	0,2	-0,6
HZ: Transports et entreposage	3 670	3 990	3 900	-2,2	6,2
MN: Services aux entreprises	2 860	3 080	3 240	5,1	13,2
OQ: Services non marchands	1 090	1 120	1 100	-1,8	0,9
Autres services (IZ-JZ-KZ-LZ-RU)	1 640	1 720	1 670	-3,0	1,8
Ensemble des secteurs	42 870	43 360	43 750	0,9	2,1

* Volume de travail en équivalent temps plein en moyenne sur le trimestre - données CVS.

Sources: Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Répartition par secteur d'activité du nombre d'ETP (en %)



Sources: Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et

fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - données CVS.

L'activité intérimaire par secteur d'activité et département au 1^{er} trimestre 2019 *

Secteur d'activité (A17)	Côtes-d'Armor			Finistère			Ille-et-Vilaine			Morbihan		
	Niveau	Évol. (en %)		Niveau	Évol. (en %)		Niveau	Évol. (en %)		Niveau	Évol. (en %)	
		2019 T1	1 trim.		1 an	2019 T1		1 trim.	1 an		2019 T1	1 trim.
Agriculture, sylviculture, pêche (AZ)	130	-0,1	13,7	70	48,3	41,6	130	25,3	7,5	60	-20,2	-24,5
Industrie	4 350	-0,7	-1,7	4 140	-0,1	-8,1	7 550	3,5	4,4	5 520	-2,9	-7,2
dont :												
C1: Industrie agroalimentaire	3 180	-2,1	-3,0	2 030	-1,0	-4,2	2 540	-0,6	8,1	3 340	-3,5	-3,6
C3: Biens d'équipement	120	3,1	56,3	540	-0,6	-10,6	1 100	1,3	-10,3	150	-13,1	-13,2
C4: Matériels de transport (dont automobile)	160	-2,7	8,5	90	-6,2	-48,6	1 460	18,5	25,3	110	-3,3	22,1
C5: Autres produits industriels	760	4,2	-2,1	1 300	4,0	-8,3	2 080	0,3	-3,4	1 670	-2,0	-16,3
C2-DE: Cokéfaction et raffinage - Énergie, eau, déchets	140	4,0	-10,1	170	-11,6	-3,0	370	6,4	10,5	250	7,6	12,9
Construction (FZ)	1 150	2,7	5,2	1 620	-0,5	6,0	3 750	6,0	13,3	1 550	4,3	14,4
Tertiaire	2 210	2,3	3,2	2 760	-1,5	2,0	6 230	-0,4	4,2	2 550	0,9	10,8
dont :												
GZ: Commerce	710	1,6	0,3	1 030	-2,7	-1,7	1 370	0,5	-5,3	730	2,8	10,5
HZ: Transports et entreposage	420	-1,8	-9,6	540	-3,3	-7,3	2 120	-2,5	10,3	820	-0,9	16,1
MN: Services aux entreprises	400	4,5	19,4	670	5,6	14,7	1 530	4,5	7,4	630	6,3	23,6
OQ: Services non marchands	220	2,6	12,2	160	-8,7	-0,6	590	0,2	0,6	120	-8,2	-12,1
Autres services (IZ-JZ-KZ-LZ-RU)	470	5,6	4,9	350	-4,5	9,0	610	-6,9	3,0	250	-6,2	-13,9
Ensemble des secteurs	7 840	0,6	0,9	8 580	-0,4	-2,3	17 650	2,7	6,1	9 680	-0,9	0,0

* Volume de travail en équivalent temps plein en moyenne sur le trimestre - données CVS. Les statistiques sont établies au lieu de l'établissement utilisateur.

Sources: Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Recours accru à l'intérim dans le secteur automobile

Le taux de recours à l'intérim (*part des intérimaires parmi les effectifs salariés*) atteint 3,7% à la fin 1^{er} trimestre 2019 en Bretagne. Il gagne 0,1 point sur un trimestre comme sur un an.

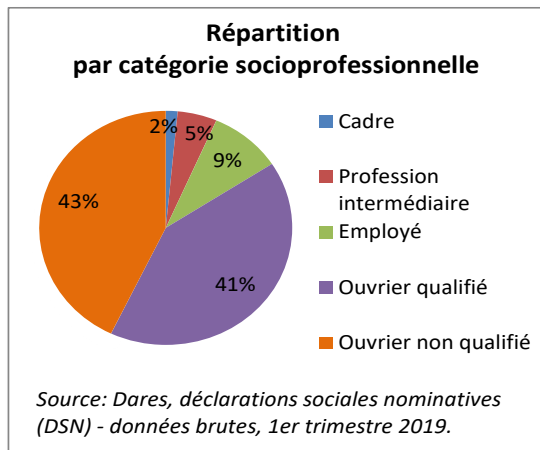
Il est particulièrement élevé dans l'industrie agroalimentaire (13,8%) et la fabrication de matériel de transport (17,2%, en hausse de 1,3 point ce trimestre et de 3,7 points sur un an).

D'un point de vue structurel, le recours est plus important dans l'industrie (11,5%) et la construction (10,9%) que dans le tertiaire (1,5%).

Plus de 8 intérimaires sur dix sont ouvriers

La population des intérimaires est relativement jeune : 40,7% des emplois ETP sont occupés par des personnes de moins de 30 ans ce qui représente 0,6 point de moins qu'il y a un an. La part des plus de 50 ans est faible (11,8%) mais a gagné 1,2 point en un an.

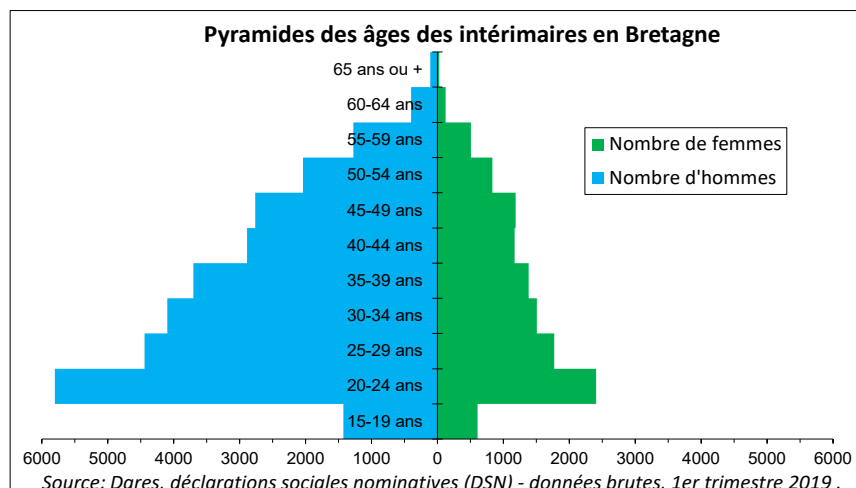
Plus de 7 intérimaires sur 10 sont des hommes. Les emplois d'ouvriers sont très majoritaires : 42,9% sont des ouvriers non qualifiés et 41,3% des ouvriers qualifiés. Par rapport au 1^{er} trimestre 2018, l'augmentation de l'emploi intérimaire concerne les ouvriers non qualifiés et les cadres dont la part s'accroît respectivement de 1,9 points et 0,5 point en un an.



Le taux de recours à l'intérim par secteur d'activité			
Secteur d'activité (A17)	Taux de recours*		
	Niveau 2019 T1	Évol. (en point) sur 1 trim.	1 an
Agriculture, sylviculture, pêche (AZ)	1,5	-0,1	0,1
Industrie	11,5	0,4	-0,1
dont :			
C1: Industrie agroalimentaire	13,8	0,2	-0,2
C3: Biens d'équipement	9,4	-0,1	-0,8
C4: Matériels de transport (dont automobile)	17,2	1,3	3,7
C5: Autres produits industriels	9,3	0,6	-0,5
C2-DE: Cokéfaction et raffinage - Énergie, eau, déchets	6,9	0,2	0,2
Construction (FZ)	10,9	1,0	1,1
Tertiaire	1,5	0,0	0,1
dont :			
GZ: Commerce	2,5	-0,1	0,0
HZ: Transports et entreposage	5,8	-0,4	-0,3
MN: Services aux entreprises	3,5	0,3	0,5
OQ: Services non marchands	0,3	0,0	0,0
Autres services (IZ-JZ-KZ-LZ-RU)	1,0	0,0	0,1
Ensemble des secteurs*	3,7	0,1	0,1

* Le taux de recours est le rapport des intérimaires à l'emploi salarié y compris intérim, en fin de trimestre.

Sources: Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - Données CVS.



Date de diffusion : 28 juin 2019

Sources :

Depuis mi-2016, la source historique des statistiques d'intérim (les relevés mensuels de mission - RMM - adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire) est progressivement substituée par la nouvelle déclaration sociale nominative (DSN). Le taux de substitution se situe, depuis début 2017, à près de 95%. À partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Ces statistiques intègrent désormais les contrats à durées indéterminées (CDI) intérimaires. Les séries des principaux indicateurs figurent sur le site du ministère du Travail :

<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/statistiques-de-a-a-z/article/l-emploi-interiminaire>

Toutes les données sont corrigées des variations saisonnières (CVS), à l'exception de celles relatives au profil des intérimaires (âge, sexe et qualification).

Les statistiques sont établies au lieu de l'établissement utilisateur.

L'emploi salarié hors intérim, nécessaire pour le calcul des taux de recours, provient de l'estimation trimestrielle Acooss-Dares-Insee.

Quelques définitions :

Volume de travail intérimaire en équivalent emplois à temps plein sur le trimestre (ETP) : mesure de l'intérim privilégiant une analyse en moyenne sur le trimestre, contrairement au nombre d'intérimaires en fin de trimestre (calculé sur 5 jours pertinents en fin du trimestre), qui évalue un stock en fin de période. Les deux indicateurs peuvent évoluer de manière différente selon la répartition des missions au cours du trimestre et l'évolution de leur durée. La volatilité mensuelle des données affecte davantage l'évolution du nombre d'intérimaires que celle du volume de travail intérimaire en ETP.

Les contrats conclus au cours du trimestre sont la somme des missions dont la date de début appartient au trimestre.

Durée moyenne des missions : moyenne de la durée des missions dont la date de fin appartient au trimestre.

Taux de recours à l'intérim : rapport des intérimaires à l'emploi salarié y compris intérim, en fin de trimestre.